

Création d'emplois: transition juste et investissement dans l'impact

2022/2170(INI) - 07/11/2023 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission de l'emploi et des affaires sociales a adopté un rapport d'initiative de Sara MATTHIEU (Verts/ALE, BE) sur la création d'emplois - la transition juste et les investissements d'impact.

Le rapport note que la transition verte, si elle est bien gérée et suffisamment soutenue, développera considérablement les activités économiques liées aux énergies renouvelables, à l'efficacité énergétique et à l'économie circulaire, tout en transformant d'autres activités économiques et leur potentiel de croissance durable. La transition juste consiste à écologiser l'économie d'une manière aussi équitable et inclusive que possible pour toutes les personnes concernées, en créant des opportunités de travail décent et en ne laissant personne de côté.

Le rapport se concentre sur les domaines suivants :

Économie verte et possibilités d'emploi sur le marché du travail

Les députés ont souligné qu'une transition vers des économies et des sociétés durables, renouvelables et circulaires génère le potentiel de créer un nombre important de nouveaux emplois et de transformer les emplois existants en emplois verts et durables dans la plupart des secteurs. Le rapport souligne l'importance des investissements nécessaires et des procédures rationalisées, ainsi que de l'implication des petites et moyennes entreprises (PME).

Les États membres sont invités à élaborer des stratégies régionales pour prévenir le chômage structurel et la détérioration de la cohésion sociale. Les régions de l'UE devraient être aidées à retenir et à attirer des personnes grâce à des investissements dans les infrastructures locales et régionales et dans l'éducation, la formation et l'apprentissage des adultes. Dans ce contexte, l'importance d'un déploiement efficace et ciblé des fonds de l'UE, en particulier des programmes de cohésion, du FSE+, du Fonds de transition juste et de la facilité pour la relance et la résilience (RRF), est soulignée.

Des lignes directrices conceptuelles devraient être élaborées en vue d'établir une définition européenne commune de ce qui constitue un emploi vert de qualité.

Un travail décent pour une transition juste

Le rapport souligne que la transition doit bénéficier à la fois aux travailleurs actuels, qui subissent des changements importants dans leurs tâches ainsi qu'aux travailleurs licenciés qui sont en transition vers de nouveaux emplois, en garantissant des conditions de travail décentes pour tous. La transition verte du marché du travail devrait aller de pair avec une convergence sociale ascendante vers de meilleures conditions de travail, des emplois plus stables, des parcours de carrière attrayants et des emplois de qualité, y compris des négociations collectives renforcées, des salaires décents et une bonne santé physique et mentale, notamment grâce à la santé et à la sécurité au travail.

La Commission devrait proposer un cadre européen sur les températures maximales de travail, y compris l'interruption, la réduction ou la réorganisation du temps de travail et des pauses plus longues au-delà de certaines températures, l'obligation de mettre en place des systèmes de ventilation efficaces pour le travail en intérieur, l'équipement de protection obligatoire et la compensation des heures de travail perdues en raison d'événements météorologiques extrêmes, avec le soutien des systèmes nationaux de sécurité sociale.

Cohérence des politiques publiques pour développer pleinement le potentiel d'emploi de la transition verte

Les députés ont souligné que les législations environnementale, sociale et de l'emploi doivent être abordées de manière holistique afin de garantir une transition juste.

La Commission est invitée à :

- veiller à ce que toutes les propositions législatives fassent l'objet d'une évaluation d'impact diligente et complète;
- renforcer l'instrument européen de soutien temporaire pour atténuer les risques de chômage en cas d'urgence (SURE) afin de soutenir les programmes de chômage partiel, les revenus des travailleurs et les travailleurs qui seraient temporairement licenciés dans le contexte de la transition verte;
- publier des recommandations par pays qui contribuent à la création d'emplois, à l'augmentation du taux d'emploi et à la réduction de l'empreinte écologique, y compris la suppression progressive des subventions contre-productives qui concurrencent les investissements verts et sociaux.

La Commission et les États membres sont invités à jeter les bases du développement de régimes de protection sociale verts au niveau national avec le soutien financier de l'UE, afin de renforcer la résilience sociale face aux impacts du changement climatique et de la dégradation de l'environnement en s'attaquant aux effets secondaires des politiques vertes sur l'emploi et les conditions de vie.

Investir dans la création d'emplois durables : le rôle de l'investissement

Le rapport reconnaît l'importance de faciliter l'accès au financement pour les entreprises et organisations publiques et privées qui répondent aux besoins sociaux, environnementaux et éducatifs afin de combler les lacunes en matière de compétences dans l'attente explicite d'un retour social et environnemental mesurable, y compris sur l'emploi et la création d'emplois de qualité. À cet égard, la Commission et les États membres sont invités à promouvoir un environnement favorable et à soutenir le rôle des coopératives et de l'économie sociale dans la transition juste, afin de générer du travail décent, des emplois productifs et de meilleures conditions de vie pour tous.